

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE SUR YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2023

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	23

Date de convocation

23 juin 2023

Objet de la délibération

**Versement d'une subvention
complémentaire au comité de
jumelage allemand**

L'an deux mille vingt-trois, le 30 juin à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, M. LOISEAU, Mme PELTIER, M. COCHARD, Mme LETIN, Mme AUTRET, Mme RICHARDSON, M. PÉANNE, M. PARCINEAU, Mme GOBET, M. BURGUIÈRE, M. THOMAS, M. ANDRÉ.

Absents excusés : M. ALLUIN (pouvoir à M. FERNANDÈS), Mme HOURLIER (pouvoir à M. LOISEAU), M. VERGNAUD (pouvoir à Mme NAZE), M. BRIET (pouvoir à M. KASPAR), M. BOUREL (pouvoir à M. COCHARD), M. HERVÉ (pouvoir à Mme SIMON), Mme LOPEZ.

Absents : Mme ROLLOT, M. BOULLEAUX, Mme EL HAOUCHI, Mme BERTRAND, Mme SZEZYK.

Secrétaire de séance : M. Fabrice LOISEAU, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

L'assemblée délibérante est informée qu'en 2023 a lieu le 55^{ème} anniversaire du comité de jumelage allemand. Cet évènement, qui a lieu tous les 5 ans, organise l'accueil de la délégation allemande du 15 au 18 juin.

Considérant les dépenses supplémentaires engendrées par cet évènement et le budget de cette association, il est proposé de verser une subvention complémentaire au comité de jumelage d'un montant de 500 €.

Considérant l'avis favorable de la commission finances réunie le 19 juin 2023,

Le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés

- **ACCORDE** le versement d'une subvention complémentaire au comité de jumelage allemand d'un montant de 500 € ;

Le Secrétaire

Fabrice LOISEAU

La Maire

Nadège NAZE

